

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le Mercredi 11 AVRIL 2018 à 14h30 heures
24 Rue Lesdiguières 38000 GRENOBLE**

**D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BAR RESTAURANT
AVEC LICENCE IV**

Liquidation Judiciaire de La SARL SUSHISTAC immatriculée au registre du commerce de GRENOBLE sous le numéro 525 066 874. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 19 décembre 2018

MISE A PRIX : 30 000€

S'appliquant :

- | | |
|--|---------|
| A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, Licence IV) à concurrence de | 22.500€ |
| B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de..... | 7.500€ |

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 21 février 2018. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 16 rue Général Mangin, Maître GUYOT Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs judiciaires à Grenoble.

Monsieur GAUTHIER Gabriel 695 route de la forteresse 38590 ST GEOIRS

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur PERRIN Jonathan 06.33.66.76.22

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 20.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SELAS 2 C PARTENAIRES. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.